



J'ai reçu un courrier d'un huissier du sud de la france

Par **Patricia_old**, le **22/01/2009** à **11:03**

bonjour rnj'ai reçu une lettre d'un huissier du sud de la france alors que j'habite dans l'eurnest t il vrai que si je dois une dette seul un huissier de ma region peut me demander de payer et est t il vrai que je dois demander le titre executoire rnmerci de me répondre

Par **ellaEdanla**, le **22/01/2009** à **12:39**

Bonjour,rnrn[citation]est t il vrai que si je dois une dette seul un huissier de ma region peut me demander de payer[/citation]rnNON, tous les huissiers de france et toutes les sociétés de recouvrement peuvent vous demander le paiement.rnMAIS seul un huissier de votre département peut procéder à une signification d'acte ou une saisie à votre domicile.rnrn[citation]est t il vrai que je dois demander le titre executoire[/citation]rnNON, le titre exécutoire est obligatoire uniquement pour procéder à du recouvrement forcé (saisie) mais pas pour un recouvrement amiable.rnrnJe crois que dans votre cas les questions les plus importantes sont : devez-vous une somme d'argent à la personne qui a mandaté l'huissier et l'huissier a-t-il un titre à votre encontre ?rnSi NON, il convient de contacter l'huissier et de lui demander de vous fournir les pièces en vertu desquelles il vous réclame ces sommes.rnrnSi OUI, il conviendrait peut-être de réagir et payer avant de devoir payer des frais de recouvrement et de saisies.rnrnJe reste à votre disposition pour toute autre question,rnrnCordialement.

Par **Patricia_old**, le **22/01/2009** à **12:52**

merci rien faite il s'agit d'un credit finaref je leur ait dit il y a plusieurs mois que je n'avais plus aucun revenu et ça ne les a pas empecher de continuer à me harceler de coup de téléphone et de lettres et en plus ils n'ont pas arreter de me mettre des frais rnje suis chez eux depuis une douzaine d'année sans jamais n'avoir eut aucun probleme rnje leur ait aussi signaler que quand il m'ont autorisé de reprendre de l'argent je ne l'ai pas fait rnbref le montant est arrivé à 2600euros plus de 1000euros de frais rnce matin le huissier a appelé mon concubin sur son portable rnje vais donc ecrire au huissier en lui demandant le titre executoirernmais franchement je trouve malhonnête de leur part d'avoir attendu si longtemps rnmerci encore pour m'avoir repondu